Comment réserver un(e) salle/bureau municipal ?

Salles non mises à disposition des particuliers pour des événements privés





Centre Sancey - Service Vie associative

03 81 87 80 70

(lun au ven 8h30-12h / 13h30-17h) vieassociative.location@besancon.fr

Conditions préalables : - inscription dans l'annuaire (1)

- création de compte sur la plateforme de réservation en ligne (2)



nécessite la présence d'un

agent.

En cas de location payante, la Vie associative n'encaisse aucun paiement. Un avis des sommes à payer est édité par la Trésorerie et envoyé par voie postale environ 8 semaines après la réservation.

coordonnées que j'ai transmises

me contacte grâce aux

puis m'envoie le contrat.

Ma réservation est confirmée lorsque je reçois un mail de validation du service.

délai de 10 jours ouvrés

pour les grandes salles · délai de 2 jours ouvrés pour les petites salles/bureaux.

les délais suivants :